



ARRANCOURT Infos

Décembre 2019



14 décembre 2019 - Repas des anciens

Le mot du maire

Quelle satisfaction pour notre comité des fêtes d'organiser des manifestations telles que notre concert annuel et le téléthon !

Comme l'écrit, Teddy Vaury, journaliste au Républicain : « Arrancourt : un téléthon toujours réussi grâce aux bénévoles qui chaque année ne ménagent pas leurs efforts pour faire de ce rendez-vous un grand succès ». En effet, ce dimanche 8 décembre, la 4^{ème} édition du concours d'attelage a enregistré un nouveau record de collecte avec 4500 euros versés pour la recherche contre les maladies génétiques.

La réussite de ces manifestations qui font vivre nos villages est initiée par le dynamisme des organisateurs mais également par votre générosité et votre participation.

Bien qu'en fin de mandat, la volonté d'agir de notre conseil municipal et son esprit constructif ne se démentent pas puisque nous allons signer un contrat rural le 22 janvier 2020 avec le département et la région. Les travaux d'aménagements urbains vont faciliter, sécuriser et embellir notre quotidien. Le montant de ces investissements représente 435 000 € sur 3 ans et financé par 148 000 € de subvention régionale, 111 000 € de subvention départementale et 46 000 € de participation de la part d'ERDF. Le solde sera financé par un emprunt sur 5 ans.

Nous n'avons plus d'emprunt et je crois pouvoir écrire que nos finances sont saines.

Ce numéro d'Arrancourt Infos étant le dernier de cette mandature, je tiens à remercier l'ensemble des élus municipaux pour la qualité de nos échanges et des relations constructives que nous avons eues dans l'intérêt de notre village et de ses habitants, durant ces 6 années.

Le village s'est paré de ses illuminations et nous nous préparons à célébrer les fêtes de fin d'année qui sont pour beaucoup l'occasion de se retrouver en famille et entre amis pour passer du bon temps ensemble.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons tous nos vœux de santé, joie et prospérité pour 2020.

Fidèlement
Denis YANNOU

Révision de la carte communale

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière parution, la carte communale est en cours de révision.

Par arrêté en date du 13 décembre 2019, nous avons ordonné l'ouverture de l'enquête publique et à cet effet, Monsieur Jean Levilly, Ingénieur des Travaux Publics, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la présidente du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie, du mardi 07 janvier au vendredi 07 février 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie le mardi 07 janvier 2020, le mardi 21 janvier 2020 de 17h à 19h et le vendredi 07 février de 16h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie (le projet est disponible en mairie et sur le site internet de la commune www.arrancourt.fr). Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetcartecommunale91@gmail.com.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie ou sur le site internet de la commune à l'issue de l'enquête.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020.

Monsieur Gérard DARIBOT, agent recenseur pour cette période, se présentera chez vous muni d'une carte et vous proposera de répondre par internet et vous remettra une notice contenant toutes les informations nécessaires.

Vous avez toujours la possibilité de répondre sur un questionnaire papier.

Nous vous rappelons que le recensement de la population est gratuit et que vos informations personnelles sont protégées.



Syndicat des eaux

Au 1^{er} janvier 2020, notre syndicat n'existera plus puisque la loi « NOTRe » impose le transfert de la compétence « eau potable » aux communautés d'agglomérations.

Depuis 1995, date à laquelle le syndicat de l'Éclimont a rejoint le SIEPB, Denis YANNOU était délégué titulaire pour notre commune. C'est avec regret que nous le voyons disparaître.

Le prix du m3 vendu aux abonnés de 1.63 € hors redevances et taxes est un des plus faibles du secteur malgré un programme d'investissement conséquent.

Merci à Monsieur Perthuis, notre président pour sa gestion rigoureuse durant toutes ces années.

Nous transférons un réseau entretenu et des finances saines.

Espérons que notre agglomération nous offre la même qualité de service public (taux de conformité de 100% en matière de microbiologie et de 97% en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques).

Néanmoins, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, il reste une petite incertitude puisque le Sénat et l'Assemblée Nationale réfléchissent à un possible assouplissement aux transferts des compétences « eau, assainissement et gestion des eaux pluviales ».

Maison médicale de garde (week-end et jours fériés)

Afin d'optimiser les ressources médicales disponibles et de présenter une alternative au recours spontané aux urgences et en l'absence de votre médecin traitant vous pouvez composer le 01.64.46.91.91 qui vous indiquera la Maison Médicale de Garde la plus proche de votre domicile les week-ends et jours fériés.

Rappel : SOS Médecins 0826.88.91.91
Si urgence vitale, composez le 15

Regroupement pédagogique

L'éducation de nos enfants étant l'affaire de tous, notre regroupement œuvre pour le bien-être de nos écoliers.

Comme vous le savez, la cantine scolaire a déménagé depuis septembre 2018 dans la salle des fêtes de Boissy-la-Rivière. Le bilan de ce transfert est plutôt positif tant en matière de repas que d'économies réalisées puisque nous avons pu diminuer de 10% le prix payé par les parents.

D'autre part, un projet d'envergure est en gestation pour la rentrée 2021. Il s'agit de la construction de 5 classes et d'un périscolaire sur le site actuel de Boissy.

Notre objectif est de pouvoir accueillir toutes nos écoles sur un même site dans un environnement accueillant, fonctionnel et performant.

Nos communes, avec l'aide de nos financeurs, vont investir plus d'1.2 millions d'euros pour ce projet.

Téléassistance

Pour que nos aînés puissent vivre chez eux en toute sérénité, le département propose depuis des années un service d'écoute et de téléassistance (malaise, accident ou chute, crises d'angoisse, sentiment de grande solitude) disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Ce service est désormais GRATUIT.

Le boîtier de téléassistance, branché sur secteur, fonctionne quelle que soit votre configuration téléphonique. Il permet de contacter par interphone la centrale d'écoute et d'assistance en appuyant sur le médaillon.

Chantier d'élagage

Comme chaque année, pour mettre fin à l'avancée de plantations sur l'emprise de voies communales, nous allons procéder à l'exécution de travaux d'élagage afin de garantir la sûreté et la commodité du passage.

Cette opération dispense la mairie de toute procédure préalable concernant les arbres à l'aplomb des voies publiques. En ce qui concerne les terrains clôturés, les propriétaires doivent veiller à tailler les arbres potentiellement dangereux.

Par avance, nous vous en remercions.

Informations élections municipales 2019

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020, pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020, pour le second tour.

Pour voter, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et être en possession de vos droits civiques. Il faut également posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union Européenne.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020** en vous présentant à la mairie d'Arrancourt avec un justificatif d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr.

Retour sur images ...

Spectacle des enfants - 8 décembre 2019



Téléthon - 14 décembre 2019



Vous recherchez pour vos travaux un artisan situé sur notre commune :
N'hésitez pas à contacter Laurent Halliday :



Ouverture de la Mairie : Mardi de 17h à 19h et Vendredi de 15h à 18h
Tél : 01.69.58.80.81 Fax : 01.64.95.34.82 - courriel : mairie@arrancourt.fr / www.arrancourt.fr
Rédaction : Denis YANNOU, Virginie CORNEE - Directeur de publication : D. YANNOU
ISSN 2492-5330 - Impression : Interne - Ne pas jeter sur la voie publique